

HARAS DE BOUQUETOT - CRITÉRIUM DE LA VENTE D'OCTOBRE ARQANA



Formulaire de deuxième confirmation - A retourner avant le 31/05/2019

Propriétaire :

Adresse :

Représentant :

Adresse :

Par la présente, je sollicite la deuxième confirmation des chevaux suivants au **Haras de Bouquetot - Critérium de la Vente d'Octobre 2019**, réservé aux chevaux ayant été présentés à la Vente de Yearlings d'Octobre 2018 et éligibles à ce Critérium 2019.

Je déclare être le propriétaire de ces chevaux et/ou avoir été mandaté par le ou les (co)propriétaires de ces chevaux afin de procéder à cette première confirmation.

Je déclare enfin avoir pris connaissance des conditions de participation au **Haras de Bouquetot - Critérium de la Vente d'Octobre 2019**.

SEXE	NOM	PÈRE	MÈRE	FRAIS DE DEUXIÈME QUALIFICATION
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
				250 €
TOTAL				HT (TVA non applicable)

Je procède au règlement de(s) confirmation(s) : sélectionnez votre choix

Merci de bien vouloir débiter mon compte France Galop n° _____ au profit du compte n° SX5107

Par chèque : à l'ordre d'ARQANA adressé à BP 23100 - 14803 DEAUVILLE CEDEX

Par virement bancaire : ARQANA - Crédit Lyonnais - 6, Place de la République, 14000 CAEN IBAN :

FR4030002007030000006358B22 - Swift : CRLYFRPP

Recevoir un justificatif.

Date : _____

Nom du signataire : _____

Signature :

Contact : *Mégane Martins* - *mmartins@arqana.com* - 02 31 81 81 49